

Printemps de la Mauvendièrre
LIMOGES

INSCRIPTION
VIDE-GRENIERS
du dimanche 07 Juin 2026



Attention ! réservation préalable obligatoire par mail à printemps.mauvendièrre@gmail.com

A envoyer complétée et signée avant le **31 Mai 2026** (cachet de La Poste faisant foi) à :

Les amis de la Mauvendièrre - 40 rue de la Mauvendièrre - 87000 Limoges

Accompagnée du chèque libellé à l'ordre de : "**Les amis de la Mauvendièrre** correspondant au montant total de l'emplacement.

Il sera possible d'annuler une réservation au plus tard **1 semaine** avant la date du vide-greniers soit le 31 Mai.

Les inscriptions reçues par courrier sans réservation préalable par mail et sans règlement ne seront pas prises en considération.

Les ventes d'objets neufs et de denrées alimentaires sont interdites.

Tout emplacement réservé, non réglé ou non occupé **avant 8h30 heures** sera réattribué.

En cas d'annulation de la manifestation (Météo, ou préfectoral) par l'association "Les amis de la Mauvendièrre", il ne pourra être demandé de remboursements, dommages et intérêts.

Renseignements confidentiels et OBLIGATOIRES

Nom et Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Téléphone : Adresse Mail:.....

Pièce d'identité : * C.I ou P.C n°

* rayer la mention inutile. établi(e) le Par

N° de SIRET (pour les professionnels) :

Participation aux frais d'organisation

3 € le mètre linéaire - 2m linéaires minimum

Soit : nombre de mètres demandés :m x 3 € = €

L'entrée du Vide-greniers se fera par la rue de la Reynie, le placement se fera par ordre d'arrivée.
Les exposants pourront s'installer entre **7h et 8h30** seulement. Les véhicules ne doivent pas rester à l'emplacement (Parking Winston Churchill gratuit le dimanche, à 4 mn à pied) et les emplacements devront être libérés **PROPRES entre 17h30 et 18h30**.

Par leur adhésion, les exposants attestent sur l'honneur la non-participation à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile, déclarent ne pas être professionnels en alimentation et renoncent à tout recours contre l'organisateur en acceptant le présent règlement.

Mention manuscrite (lu et approuvé)

Date et Signature